



**RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation de région académique  
à l'information et à l'orientation**

**DRAIO**  
N° L-21-560  
Affaire suivie par :  
**Dominique Lévêque**  
DRAIO  
**Lydie Bochet**  
DRAIO Adjointe

Mél : draio@region-academie-hauts-de-france.fr

**Rectorat de Lille**  
144 rue de Bavay  
BP 709  
59033 Lille Cedex  
03.20.15.66.05

**Rectorat d'Amiens**  
20 boulevard d'Alsace-  
Lorraine  
80063 Amiens Cedex 9  
03.22.82.39.20

Lille, le 15 novembre 2021

La rectrice de région académique  
Rectrice de l'académie de Lille  
Chancelière des universités

Le recteur de l'académie d'Amiens

à

Mesdames et Messieurs les proviseurs de  
lycée général et technologique

Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO

S/c de Madame et Messieurs les directeurs  
académiques des services de l'Education nationale

**Objet : Politique d'orientation en région académique – Écriture et mise en œuvre du PPO (LGT)**

Le renforcement de l'accompagnement à l'orientation est un enjeu central de la politique menée en région académique et un levier essentiel de notre politique ambitieuse d'égalité des chances. Notre action s'inscrit dans le cadre de la convention Etat-Région consultable sur les sites des académies. Cette dernière définit les compétences partagées avec la région Hauts-de-France dans une recherche de continuité et de complémentarité d'actions.

Les axes prioritaires, développés dans la circulaire générale du 11 décembre 2020 « Mise en œuvre de la politique d'orientation », restent le cadre de référence. Nous souhaitons cette année faire porter notre action sur la mobilisation de tous les acteurs dans une logique de territoires et de réseaux. L'écriture et la mise en œuvre du programme pluriannuel d'orientation (PPO), associées à un plan de formation ambitieux, constituent les éléments structurants de notre politique.

Dans chaque établissement, le PPO permet d'établir une stratégie et un programme d'action qui impliquent et fédèrent tous les acteurs, dans une volonté de lisibilité et de cohérence. Il implique également les familles dans une démarche co-éducative. Il est en interaction avec le contrat d'objectifs et le projet établissement et avec le processus d'évaluation de l'établissement,

Il s'articule autour de trois axes pédagogiques, déclinés dans le cadre des heures dédiées à l'orientation :

- Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle,
- Découvrir le monde économique et professionnel et les métiers,
- Découvrir les différentes voies de formation.

## **Objectifs généraux et préconisations structurant la réflexion sur le programme pluriannuel d'orientation**

**Le PPO permet de :**

- **Créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une orientation éducative et progressive**

Cette démarche s'appuie sur les compétences et connaissances développées au sein de chaque discipline et sur les actions et temps forts proposés tant sur les territoires qu'en région académique

- **Faciliter les transitions dans les parcours**

Des réponses éducatives et pédagogiques adaptées favoriseront la transition collège-lycée et lycée-enseignement supérieur. Ces actions prennent naturellement place dans l'accompagnement personnalisé et s'appuient sur les évaluations nationales à l'entrée en seconde générale et technologique.

- **Lutter contre les déterminismes et renforcer l'égalité des chances dans la construction du parcours d'orientation**

Le PPO s'appuiera tout particulièrement sur le réseau des Cordées de la réussite (86 cordées validées) et celui des internats d'excellence (31 labellisés : 18 à Lille et 13 à Amiens) ainsi que sur la dynamique des cités éducatives qui permettent de fédérer les acteurs autour du parcours éducatif du jeune et de renforcer son accompagnement.

L'égalité des filles et des garçons est un élément central des trois axes du PPO, notamment à travers la promotion de la mixité des filières et des formations.

Le PPO veillera à porter une attention spécifique aux élèves à besoins éducatifs particuliers et à ceux qui relèvent du champ médical, du handicap et de l'aide sociale à l'enfance.

- **Valoriser la diversité des parcours pour la réussite de chacun en s'appuyant sur la richesse des combinaisons d'enseignements de spécialité au lycée d'enseignement général et technologique pour diversifier les choix de poursuite d'études après le bac**

Au lycée, les équipes éducatives encourageront, dans le cadre du PPO, la diversification des choix et des parcours d'orientation, au travers de projets innovants.

Les choix d'orientation et de spécialité au sein du LGT demeurent fortement marqués par le genre des élèves.

Le plan d'action national lancé en octobre 2021 vise à atteindre 30% au moins de mixité d'ici 5 ans dans les enseignements de spécialité de la voie générale, les séries technologiques et les filières post-baccalauréat.

Des actions permettant de travailler les représentations viseront à diversifier les choix d'enseignements de spécialité. Cela concerne tout particulièrement :

- Cinq spécialités en voie générale : les spécialités Numérique et sciences informatiques (NSI) Sciences de l'ingénieur (SI), dans lesquelles les filles sont sous-représentées, et les spécialités Humanités, littérature et philosophie (HLP) ; Arts ; Littérature, langues et cultures de l'Antiquité (LLCA), dans lesquelles les garçons sont sous-représentés.
- En voie technologique, les séries Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STi2D) pour les filles, Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) et Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) pour les garçons.

Des actions d'information et de découverte des différentes séries technologiques seront proposées aux acteurs de l'orientation et aux élèves, dans le cadre notamment d'actions de territoire. Elles permettront de promouvoir comme voie de réussite et d'excellence la voie technologique, qui offre des possibilités élargies de poursuite d'études en BUT ( 50 % des places y sont désormais réservées aux bacheliers technologiques).

Pour les élèves de seconde générale et technologique qui envisagent la voie professionnelle, il convient de redynamiser l'organisation des stages passerelles, impactée par la crise sanitaire au cours des deux dernières années.

- **Renforcer les actions de découverte du monde économique et professionnel**

Le volet découverte du monde économique et professionnel du PPO sera structuré autour d'une politique de territoire portée par le réseau des ACLEE (animateurs des comités locaux école-entreprise), en lien avec les DCIO, et celui des RIPREE (référénts pour l'insertion professionnelle et la relation école-entreprise) implantés dans l'académie de Lille et progressivement dans l'académie d'Amiens.

Il s'agit de favoriser une orientation éclairée vers les filières les plus porteuses d'emploi et d'insertion professionnelle, en complémentarité des actions proposées par la région Hauts-de-France au travers de la mission Proch'orientation, et en articulation avec le travail mené au sein des SPEL (services publics pour l'emploi local).

Le PPO veillera à favoriser la mise en perspective des actions d'information et de découverte du monde économique et professionnel avec la construction progressive du parcours, en lien avec les professeurs principaux, les psychologues de l'Education nationale et les équipes éducatives. La nouvelle cellule de région académique pour l'orientation et la relation école-entreprise (CRAOREE) pilotée à la fois par la délégation de région académique à la formation professionnelle, initiale et continue (DRAFPIC) et la délégation de région académique à l'information et à l'orientation (DRAIO) porte cette mission de recherche de cohérence et de complémentarité.

- **Améliorer l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur**

Pour permettre à chaque jeune de construire son parcours de réussite dans l'enseignement supérieur, le PPO proposera des actions favorisant :

- une admission renforcée des bacheliers technologiques en bachelors universitaires de technologie (BUT) ;
- le développement de l'accès en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) où de nombreuses places restent vacantes ;
- une meilleure connaissance des nouvelles formations post-bac telles que les parcours préparatoires au professorat des écoles et les formations en un an, proposées par les universités ;
- une information sur les campus connectés. Ces lieux permettent de rapprocher l'enseignement supérieur des territoires et de lever des freins psychologiques, matériels ou financiers à la poursuite d'études. Les étudiants y bénéficient de toute l'offre de formation à distance dans le supérieur et d'un accompagnement sous la forme d'un tutorat individuel et collectif. 7 campus connectés ont déjà été labellisés : Pays de Saint-Omer, Pays Noyonnais, Communauté d'agglomération de Beauvais, Maubeuge, Hirson, Le Touquet Paris Plage, communauté de communes de Champagne Picardie.

Les PPO s'enrichiront des actions proposées dans le cadre des trois PIA (programmes d'investissements d'avenir) « A vous le sup' » de l'Université de Lille et du collégium des grandes écoles, « OSER! » (S'orienter vers le supérieur et réussir !) porté par l'ULCO, l'université d'Artois, et l'UPJV et PRÉLUDE (parcours de réussite en licence universitaire à développement expérientiel) de l'UPHF.

### Cadre de la mise en œuvre de la politique d'orientation

- **Le programme pluriannuel d'orientation, axe central de la politique d'orientation au lycée**

De nombreux établissements ont, d'ores et déjà, élaboré et communiqué leur PPO et nous les encourageons à poursuivre leur engagement dans cette démarche.

**Pour les établissements qui n'ont pas encore transmis leur PPO, nous leur demandons de bien vouloir le faire parvenir, via l'adresse dédiée [ppo@region-academique-hauts-de-france.fr](mailto:ppo@region-academique-hauts-de-france.fr) avant le 25 mars 2022.**

Les inspecteurs de l'Education nationale chargés de l'information et de l'orientation mobiliseront les directeurs de centre d'information et d'orientation et les psychologues de l'Education nationale afin d'accompagner les établissements.

Des formations en bassin seront organisées afin de mettre en cohérence l'ensemble des actions à l'échelle du territoire. Vous pourrez également vous appuyer sur les ressources de l'ONISEP et les newsletters de la DRAIO (DraOriente et DraioSup).

Pour soutenir les liaisons entre les lycées et les établissements de l'enseignement supérieur, des actions de formations sont développées par la nouvelle cellule de région académique pour l'orientation vers l'enseignement supérieur – CRAOES – (fusion du CRES académie de Lille et de la MAES académie d'Amiens). Elles favorisent les échanges pédagogiques et permettent, aux enseignants et acteurs de l'orientation, de mieux appréhender les contenus, les attentes et les débouchés des formations de l'enseignement supérieur.

- **Des temps forts organisés sur les territoires ou au niveau régional**

Les coordonnateurs de bassin veilleront à structurer des actions communes dans le cadre d'une stratégie de territoire, s'appuyant sur les axes importants développés précédemment.

Les deux semaines de l'orientation au lycée sont des temps forts de cet accompagnement et seront organisées dans les établissements, en amont des conseils de classe du premier trimestre et durant les mois de janvier et février 2022.

La région Hauts-de-France organisera, comme les années précédentes, une semaine régionale de l'orientation, conjointement avec la région académique. Cette semaine est fixée du 24 au 29 janvier 2022.

Le printemps de l'orientation a pour ambition de devenir une étape incontournable pour les élèves de seconde et de première. Il se déroulera durant trois jours pendant les épreuves de spécialité (14, 15 et 16 mars 2022).

Cet événement permet aux lycéens d'approfondir, en autonomie, leurs connaissances sur les métiers et les formations et les aide à construire leur projet d'orientation vers l'enseignement supérieur.

La participation aux journées portes ouvertes et les périodes d'immersion seront encouragées afin de permettre aux élèves de découvrir une formation et un établissement, développant ainsi la mobilité.

Le renforcement de l'accompagnement à l'orientation est un défi que nous avons à relever collectivement, nous savons pouvoir compter sur votre engagement et celui de vos équipes et vous en remercions vivement.

Valérie CABUIL

Raphaël MULLER